



Évaluation des politiques publiques

→ certificat interuniversitaire

Année 2011

CAHIER DE CHARGES POUR L'ÉVALUATION
DU PROGRAMME DE SECURITE ALIMENTAIRE
ET ECONOMIQUE DE L'ONG « LOUVAIN
COOPERATION AU DEVELOPPEMENT » AU PEROU.

Travail de fin de formation présenté par
NOEMI HERNANDEZ ROMANES
pour l'obtention du Certificat interuniversitaire en
Évaluation des politiques publiques.



1) INTRODUCTION.....	4
2) CADRE THEORIQUE	5
3) CAHIER DES CHARGES	
3.1 CONTEXTE.....	8
3.2 CHAMP D'APPLICATION DE L'EVALUATION.....	13
3.3 QUESTIONS EVALUATIVES ET OBJECTIFS DE L'EVALUATION.....	14
3.4 DISPOSITIF D'EVALUATION.....	18
3.5 METHODOLOGIE.....	20
3.6 SOURCES ET DONNEES DISPONIBLES.....	23
3.7 CALENDRIER.....	24
3.8 STRUCTURE DE L'ETUDE ET TRAVAUX D'EVALUATION.....	26
3.9 COUT DE L'EVALUATION ET MODALITES DE PAIEMENT.....	29
4) BIBLIOGRAPHIE.....	30
5) ANNEXES.	
5.1 LOGIQUE D'INTERVENTION FILIERE FRUITIERE-LAITIERE.....	32
5.2 LOGIQUE D'INTERVENTION FILIERE HERBES.....	34
AROMATIQUES ORGANIQUES	

ABREVIATIONS

CAD	COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT
CE	COMMUNAUTE EUROPEENNE
CEDER	CENTRE POUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL
LD	LOUVAIN COOPERATION AU DEVELOPEMENT
OCDE	ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES
ONG	ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
PSAE	PROGRAMME DE SECURITE ALIMENTAIRE ET ECONOMIQUE

I. INTRODUCTION.

Cette étude se situe dans le cadre d'un travail de fin de formation d'Evaluation des Politiques Publiques. L'évaluation de l'aide publique au Développement fait partie du programme de la formation.

La pauvreté et l'absence des ressources pour le développement constituent un grand problème auquel la communauté internationale doit faire face. Des populations démunies dans nombreux pays du Sud ne sont pas en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires ni d'assumer leur développement économique.

Différents instruments d'aide publique aux pays **en voie** de développement ont été développés pour faire face à cette situation. Ces instruments comprennent entre autre l'aide à travers des programmes et à travers des organisations comme les ONG.

Depuis de nombreuses années, on s'interroge sur l'efficacité de cette aide. Plusieurs organismes internationaux et donateurs de fonds insistent sur la nécessité de la rendre plus efficace. Le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE a établi des critères d'évaluation de l'aide: Pertinence, Efficacité, Efficience, Impacts et Durabilité.

Les ministres de pays développés et de pays en développement chargés de la promotion du développement, et les responsables d'organismes bilatéraux et multilatéraux d'aide au développement, réunis à Paris le 2 mars 2005, ont pris la résolution de mener des actions ambitieuses, se prêtant à un suivi afin de réformer les modalités d'acheminement et de gestion de l'aide. Les engagements de partenariats qui font partie intégrante de la Déclaration de Paris, comprennent : l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation, la gestion axée sur les résultats et la responsabilité mutuelle.

L'évaluation systématique et opportune des programmes de dépenses a aussi été définie comme une priorité de la Commission européenne (CE) avec le but de rendre compte de la gestion de ressources attribuées et de promouvoir une culture d'apprentissage de l'expérience dans toutes les organisations.

Approfondir mes connaissances dans l'évaluation des politiques publiques et en particulier dans l'évaluation des programmes de coopération internationale constitue la principale motivation de cette étude.

L'ONG « Louvain Coopération au Développement » a accepté aimablement de contribuer à la réalisation de ce travail de fin de formation en permettant d'utiliser son Programme de Sécurité Alimentaire et Economique au Pérou comme objet d'étude.

II. CADRE THEORIQUE.

Du point de vue des ressources théoriques, cette étude se basera sur l'analyse de la Théorie du Changement.

La théorie du changement est un cadre conceptuel qui a été développé pour aider à déterminer le changement social qu'on veut entraîner par le programme.

Selon Grantcraft les concepts et techniques liés à la théorie du changement ont commencé à être utilisés par les évaluateurs dès les années septante et quatre-vingts mais le terme « théorie du changement » est apparu dans les années nonante.

« A theory of change describes a process of planned social change, from the assumptions that guide its design to the long-term goals it seeks to achieve ». (Grantcraft)

La différence du modèle logique, la Théorie du changement aborde le changement visé d'un point de vue large, analysant très profondément les hypothèses sur lesquelles se base chaque étape. Elle comprend l'analyse de chaque étape du processus vers le changement souhaité, l'identification des conditions préalables à leur réalisation, les activités qui développeront ces conditions et la justification du succès attendu.

« A theory of change is valuable if it helps (...) understand the relationship between the problems they're addressing and the strategies they're using to get the work done ». (Grantcraft)

Le processus d'élaboration d'une théorie de changement est souvent difficile car il exige de répondre à des questions complexes sur la façon dont les activités apporteront le changement souhaité, d'identifier les facteurs maîtrisés par l'intervention et ceux qui l'intervention ne maîtrise pas. L'élaboration d'une « théorie du changement » aide à répondre aux questions suivantes. (Grantcraft)

1. Quels changements le programme espère-t-il opérer ?
2. Quelles sont les étapes du processus ?
3. Y a-t-il des facteurs extérieurs indépendants de la volonté de ceux qui concevaient le programme qui pourraient nuire aux efforts de changements ?
4. Y a-t-il d'autres éléments qui devraient être mis en place en dehors des activités prévues pour atteindre les objectifs ?
5. Les ressources nécessaires pour mener à bien le programme, sont-elles à disposition du programme ?

6. L'intervention continuera-t-elle de favoriser les changements une fois les ressources mises en œuvre ?

On considère nécessaire ici de donner la définition de programme selon la CE: Un programme est un ensemble d'interventions homogènes, regroupées pour atteindre des objectifs globaux. Il est délimité en termes de calendrier et de budget. Un programme homogène est constitué de projets parallèles et similaires entre eux. L'évaluation d'un programme homogène peut procéder par synthèse d'évaluations de projets ou par extrapolations à partir d'un échantillon des projets. (COMMISSION EUROPEENNE, 2006)

Dans le cadre de ce travail, nous allons étudier le Programme de Sécurité Alimentaire et Economique (PSAE) de Louvain Coopération au Développement (LD) au Pérou. Ce programme comprend deux projets parallèles et similaires entre eux : la Filière de production de fruits, lait et produits laitiers et la Filière de production d'herbes aromatiques et organiques.

Nous allons tenter de répondre brièvement aux questions explicitées ici avant à propos de la théorie de changement.

1. Le programme prétend opérer un changement dans le niveau de revenus des familles des bénéficiaires du programme. Ce changement doit se produire à travers l'augmentation de la production et la productivité des producteurs organisés en **filières** agricoles.
2. Les différentes étapes du processus sont associées aux différents niveaux d'objectifs (intermédiaires, spécifiques et globaux) et aux activités prévues pour arriver à leur réalisation. Ces étapes sont décrites dans la Logique d'intervention propre aux deux projets qui font parties du programme. (Voir Annexes I et II)
3. LD a identifié les facteurs extérieurs qui pourraient nuire au changement qui est souhaité. Ces facteurs sont: les conditions climatiques, les conditions d'accès au marché, les conditions géologiques et la situation politique et sociale dans le pays et la région.
4. Outre les activités prévues dans le programme pour atteindre ses objectifs, LD a mis en œuvre une politique d'alliance avec d'autres acteurs tels que les autorités municipales, les organisations de producteurs, les entreprises privées et les commerçants, ainsi qu'avec diverses ONG péruviennes et boliviennes, partenaires de LD, et des institutions spécialisées dans le micro crédit.
5. LD prévoit une période de 5 ans pour atteindre ses objectifs. Cet échéancier est réaliste si les hypothèses sur lesquelles se base le programme sont confirmées. Ces hypothèses sont décrites à la fin du chapitre sur la logique d'intervention. (Voir page 12)
6. Il existe toute une série de facteurs considérés comme importants par LD pour la durabilité du programme. On citera quelques exemples :

- Les produits laitiers et fruitiers qui sont développés dans la cadre du programme comptent une grande demande sur le marché national.
- Les revenus supplémentaires offriront une autonomie accrue aux bénéficiaires.
- L'assimilation de nouvelles techniques plus adaptées par les producteurs.
- La formation des éleveurs permettra ensuite d'intervenir auprès d'autres producteurs.
- La vente de certains produits prévue dans le cadre du programme permettra son auto soutenabilité financière.
- Les actions s'enchaînent au sein de filières de valeur ajoutée où tous les acteurs trouvent un intérêt individuel et collectif à participer et à potentialiser le système dans son ensemble.

Il est aussi pertinent de donner une définition de la filière. Les définitions données de la filière sont multiples. Elles évoquent toutes une succession d'opérations de passage obligé qui s'emboîtent les unes dans les autres. Toutefois son appréhension diffère encore souvent d'auteur à auteur selon l'utilisation qu'ils veulent en faire. A l'instar de Lesage (1985) et Morvan (1985) cités dans Sekkat (1987), elle se définit par:

1) « Une succession d'opérations (ou d'ensembles d'opérations appelées plus généralement segments) distinctes, de passage obligé et orientée vers l'utilisation d'une ressource ou d'un produit donné ou la satisfaction d'une demande » ;

2) « à cette succession d'opérations est sous-jacente une suite d'actions d'acteurs correspondant à des segments. Les rapports entre les acteurs sont régis par un ensemble de relations techniques, financières, commerciales et sociales ».

La stratégie de développement des filières mise en place par LD est basée sur l'associativité, les avantages comparatifs du territoire et l'intégration aux marchés internationaux et locaux.

Cette stratégie est en opposition aux modèles conventionnels de développement de la zone rurale andine traditionnellement associés à l'exclusion, la non maîtrise des facteurs et des conditions de production, la simple autosubsistance et la non articulation aux marchés compétitifs.

III. CAHIER DES CHARGES.

3.1) CONTEXTE.

Depuis les années 90, le Pérou a traversé des périodes de grands changements économiques, politiques et moraux. Ces changements ont contribué à l'augmentation des niveaux de pauvreté, principalement en zone rurale. Le système économique néolibéral qui a été établi, est dans une grande mesure, la cause de cette situation. Le pays a été ouvert à la concurrence externe, l'état s'est retiré de secteurs essentiels tels que l'assistance technique et les crédits aux producteurs.

Depuis le début des années 2000, Louvain Coopération au Développement a commencé sa collaboration dans les régions d'Arequipa et Moquegua, au Sud de Pérou. A partir de 2005, LD a mis en place un programme de Sécurité alimentaire et économique (PSAE).

La zone d'intervention du programme comprend les communes de Chiguata, Polobaya, Pocsi, Yarabamba, Quequena, et Mollebaya de la région d'Arequipa et les districts de Puquina et Omante dans la région de Moquegua.

Les indices de pauvreté de la zone d'intervention sont proches de ceux enregistrés en moyenne dans l'ensemble du pays. Selon les résultats de l'étude préparatoire menée par le CEDER (Centre pour le Développement Régional) en collaboration avec Louvain Coopération au Développement au cours de l'année 2003, les revenus annuels moyens par familles étaient de 2024 US\$, soit 1,26 US\$ par personne par jour. La moitié de la population n'obtient cependant qu'un revenu annuel inférieur à 1500 US\$. (CEDER, 2003).

Les Municipalités de la zone consacrent la plus part de leurs faibles ressources à l'infrastructure dans les capitales municipales. Elles n'assument aucune activité de développement. Le Ministère de l'agriculture, à travers le Service National de Santé Agraire, donne quelques subventions en santé bovine et fruitière.

D'autres organisations présentes dans la zone sont le CEDER, partenaire pour le projet des filières fruitières et laitières et El TALLER, partenaire pour le projet de la filière Herbes aromatiques et organiques.

Les principales activités économiques de la zone sont les activités agricoles, dont l'élevage et la production de fruits.

L'étude préparatoire réalisée pour la conception du programme (CEDER, 2003) a identifié les potentialités, les facteurs limitants et leurs causes.

Les principales potentialités de la zone sont: les conditions climatiques favorables; les sols appropriés à la culture de fruits et d'herbes; l'expérience accumulée des petits producteurs dans la production de fruits, de lait, de produits laitiers dérivés, d'herbes aromatiques; le potentiel du marché de fruits comme l'avocat, le citron ou le raisin, et la demande croissante de produits laitiers divers sur le marché régional.

Les principaux facteurs qui limitent l'élevage et la production fruitière dans la zone sont:

- Une frontière agricole peu extensible.
- Un accès difficile aux ressources hydriques.

- Des technologies peu disponibles et trop souvent rudimentaires.
- Une productivité largement inférieure aux moyennes de références, tant pour la production de lait que pour celle de la production de fruits.
- Des procédures de transformation du lait en fromage non réglementaires pouvant répercuter sur la qualité du produit final.
- Une distorsion des termes d'échanges commerciaux en faveur d'intermédiaires puissants.

Le programme de développement de Louvain Coopération a été élaboré avec la pleine participation des populations bénéficiaires sur la base de l'étude préparatoire.

Dans les grandes lignes, la stratégie générale du programme est basée sur :

- Le développement des capacités humaines par transferts des connaissances techniques et technologiques. (Pratiques de production, d'élevage, transformation, de gestion, etc.)
- L'amélioration des conditions d'accès au marché.
- La mise en œuvre d'une politique d'alliance avec d'autres acteurs locaux.
- L'intervention sur les maillons faibles des filières.
- L'amélioration des conditions de distribution et d'utilisation des ressources hydrologiques.

Le PSAE comprend deux projets:

- 1) Les filières laitière et fruitière.
- 2) La filière d'herbes aromatiques et organiques.

Le groupe cible du programme est composé de 1270 familles et distribué de la façon suivante :

- 770 familles pauvres de petits agriculteurs, parmi lesquels 370 sont des petits éleveurs de bovin laitiers (moyenne par éleveur, 2,58 ha et 7 têtes de bétails), 30 sont propriétaires de fromageries et 400 se consacrent à la culture de fruits à petite échelle (1,59 ha en moyenne),
- 500 familles de producteurs d'herbes aromatiques et organiques.

Indirectement une autre partie de la population de la zone constituée principalement par des petits éleveurs et producteurs de fruits se verront bénéficier par effet multiplicateur des transferts de technologies et de connaissances et par stimulation générale de l'économie locale.

Les critères de sélection des bénéficiaires directs sont :

- Résidence permanente dans la zone d'intervention ;
- Exercer une activité dans les domaines d'intervention du projet (production de lait, de fruits, de dérivés laitiers) ;

- Au cas où le nombre de candidats bénéficiaires dépasse les capacités d'intervention déterminées en fonction de l'étude de faisabilité, le projet donnera priorité aux jeunes, aux femmes et aux familles en situation plus précaire.
- Au moins 30% de bénéficiaires doivent être des femmes.

A partir de 2008, LD a mis en place un Plan Triennal qui comprend les deux projets. Le budget pour les trois années atteint le chiffre de 610.710,00 €. Le principal bailleur de fonds de Louvain Coopération au Développement est la DGCD. L'Union Européenne et les fonds propres participent aussi au cofinancement de leurs projets.

Nous allons procéder à l'analyse de la logique d'intervention du programme.

L'objectif global est l'augmentation de revenus de 1270 familles de la zone d'intervention. L'indicateur pour cet objectif est le revenu moyen annuel de familles.

L'objectif spécifique retenu par le programme est l'amélioration de la productivité et la rentabilité des filières aromatiques, organiques, fruitières et laitière dans les 8 districts ruraux de la zone d'intervention.

Les indicateurs choisis par LD pour mesurer l'amélioration de la productivité et de la rentabilité des filières sont les suivants:

- Le bénéfice net de la filière des herbes aromatiques organiques.
- Le rendement du lait.
- La Productivité de l'avocat.
- La productivité de la lima.
- La Productivité des vignes.

Nous allons procéder à la description des **objectifs intermédiaires** retenus par le programme ainsi que les indicateurs permettant de mesurer leur état d'avancement.

1. L'amélioration en quantité et qualité de la production des filières aromatiques organiques, fruitières et laitière.

Les indicateurs sont les suivants :

- Croissance de la superficie (ha) destinée aux productions fruitières et d'herbes aromatiques organiques.
- Pourcentage des producteurs des filières qui se sont approprié des techniques adéquates de production.

2. Optimalisation des systèmes de transformation.

Les indicateurs destinés à montrer l'évolution de cet objectif sont:

- L'augmentation du volume de lait transformé.
 - La croissance de la productivité de la transformation primaire des herbes aromatiques organiques.
3. La consolidation des filières pour permettre des améliorations commerciales.

Les indicateurs pour cet objectif sont :

- L'augmentation du volume de ventes des produits des filières fruitières et laitières.
 - L'augmentation des ventes des herbes aromatiques organiques.
4. La participation des organisations de producteurs et gouvernements municipaux à la durabilité des filières.

Les indicateurs qui permettent de mesurer cet objectif sont:

- Nombre d'organisations de producteurs qui fonctionnent de manière autonome.
 - Nombre de gouvernements municipaux qui appuient la consolidation des filières en coordination avec les organisations de producteurs.
5. La systématisation des expériences de développement des filières aromatiques organiques, fruitières et laitières.

Les indicateurs pour cet objectif sont:

- Nombre de systématisations de l'expérience de développement des filières aromatiques organiques, fruitières et laitières réalisées et socialisées.
- Nombre d'échanges organisés entre les partenaires et les organisations bénéficiaires du programme.

Selon Louvain Coopération (2004), la manière dont les résultats (objectifs intermédiaires) contribuent à la réalisation de l'objectif spécifique est la suivante:

- L'amélioration des compétences techniques des petits producteurs ainsi que l'extension de la superficie agricole dans des schémas écologiques contribuent à l'augmentation de la qualité et la quantité des produits des filières.

- L'accroissement des volumes industrialisés et la diminution du coût de traitement contribuent à l'optimalisation de la phase de transformation de produits laitiers, fruits et herbes.
- L'organisation des producteurs en associations permet la négociation de l'accès aux marchés dans des meilleures conditions en augmentant la quantité et le prix de vente de leurs produits.
- La provision des services par les organisations à leurs affiliés permet la consolidation des chaînes agricoles.
- L'appui de gouvernements locaux aux associations permet aussi la consolidation des chaînes productives.
- Les documents de capitalisations produits par les organisations, permettent de partager les expériences de commercialisation, associativité et adoption des technologies avec d'autres acteurs du développement.

Ces éléments exprimés ici-avant constituent les hypothèses de base du programme. L'évaluation devra déterminer si ces hypothèses sont confirmées dans la réalité. L'étude de ligne de base réalisée par le CEDER en 2004 a établi la situation existante (T0) avant de commencer le programme.

3.2) CHAMP D'APPLICATION.

Le champ d'application de cette évaluation est le Programme de Sécurité Alimentaire et Economique au Pérou. La période d'évaluation va de 2008 à 2010.

Le périmètre géographique de la zone d'intervention comprend les districts d'Omate et Puquina, dans la province General Sanchez Cerro dans la région de Moquegua et 6 communes de la région d'Arequipa (Chiguata, Polobaya, Pocsi, Yarabamba, Quequeña et Mollebaya).

La démarche évaluative comprendra l'évaluation des deux projets qui font parties du programme, c'est-à-dire :

- Le Projet des Filières de production fruitière, laitière et produits dérivées.
- Le Projet des Filières de production d'Herbes Aromatiques et Organiques.

Les logiques d'intervention de deux programmes se trouvent dans les annexes I et II.

3.3) OBJECTIFS DE L'EVALUATION, CRITERES DE JUGEMENT ET QUESTIONNEMENT EVALUATIF.

OBJECTIFS DE L'EVALUATION.

Les objectifs de l'évaluation sont les suivants:

- Mesurer la pertinence du programme par rapport aux besoins des bénéficiaires.
- Analyser la cohérence du programme par rapport aux politiques régionales, locales ou sectorielles ainsi que par rapport aux interventions d'autres organisations sur place.
- Mesurer l'efficacité de l'intervention en matière d'atteinte des objectifs spécifiques et globaux.
- Vérifier le niveau d'atteinte des objectifs pour les populations en situation de départ plus défavorables (niveau de revenus très bas- petites parcelles de culture).
- Déterminer des effets non désirés (bénéfiques ou non) pour les bénéficiaires et les non bénéficiaires du programme.
- Fournir à LD les résultats pour tirer les leçons-clés de l'expérience (2008-2010) au Pérou.

CRITERES D'EVALUATION.

Nous allons réaliser l'évaluation du programme à l'aide de deux critères: la Pertinence (comprend aussi la cohérence), et l'efficacité. Nous allons nous baser sur les définitions du Guide de l'évaluation de la CE (2006).

Selon la CE la **Pertinence** est la mesure selon laquelle les objectifs de l'action de développement correspondent aux attentes des bénéficiaires, aux besoins du pays, aux priorités globales, aux politiques des partenaires et des bailleurs de fonds. Ce critère comprend aussi la manière d'atteindre ces objectifs.

Pour la CE la **Cohérence/complémentarité** peut avoir plusieurs dimensions. Dans notre étude nous allons nous focaliser sur la cohérence avec les politiques du pays partenaire et la complémentarité avec les interventions des autres bailleurs de fonds.

Selon l'avis de la CE l'**Efficacité** est la mesure selon laquelle les objectifs de l'action de développement ont été atteints, ou sont en train de l'être, compte tenu de leur importance relative.

QUESTIONS EVALUATIVES.

1. Dans quelle mesure les interventions du programme correspondent-elles aux besoins essentiels des bénéficiaires?

Pour répondre à cette question il faudra d'abord confirmer si les besoins des bénéficiaires ont été bien définis et si les actions mises en œuvre correspondent à ces besoins. Il faudra analyser entre autre les besoins réels de:

- Amélioration des conditions de production. (ressources hydriques, qualité de produits primaires et intermédiaires, etc.)
- Amélioration des pratiques de productions. (Assistance technique, formations)
- Amélioration des conditions de commercialisation des produits. (Associations, pratiques de gestion)

Cette question est liée aux objectifs intermédiaires, pendant l'évaluation il faudra vérifier si les activités prévues ont été réalisées et si résultats obtenus répondent à ces besoins. Les indicateurs des résultats sont mentionnés dans la logique d'intervention de chaque filière. (Voir annexe I et II)

2. Dans quelle mesure Louvain Coopération a pris en compte les risques liés à l'intervention ?

Les principaux risques sont les conditions climatiques, les conditions d'accès au marché, les conditions géologiques et la situation politique et sociale dans le pays et dans la région.

Pour répondre à cette question il faudra vérifier les mesures prises par LD dans la conception du programme pour essayer de maîtriser ces risques et si ces mesures se sont montrées efficaces pendant le développement du programme. Quelques exemples :

- Développement des cultures résistantes aux conditions climatiques.
- Développement des pratiques de cultures respectueuses de l'environnement.
- Développement des pratiques d'arrosage qui permettent une utilisation efficace de l'eau, ressource naturelle très limitée dans la région.

3. Dans quelle mesure les actions du programme sont-elles cohérentes avec des politiques régionales, sectorielles ou locales pour le secteur agricole?

Pour répondre à cette question il faudra vérifier l'existence des politiques régionales, sectorielles ou locales pour le secteur agricole et analyser dans quelle mesure les actions de LD sont cohérentes avec ces politiques.

Cette question se situe au niveau des stratégies développées par LD.

4. Dans quelle mesure les interventions du programme sont-elles cohérentes avec les interventions d'autres ONG ou d'autres agents de développement (bailleurs de fonds, etc.) présents dans la même zone d'intervention ?

4.1) Peut-on dire qu'il n'y a pas de double emploi ?

Pour expliquer cette cohérence, il faudra déterminer la présence d'autres ONG et bailleurs de fonds dans la zone d'intervention et confirmer si LD a mise en place des actions coordonnées avec ces autres agents du développement. Cela serait pertinent d'analyser entre autres :

- Les types d'actions développées.
- Les bénéficiaires ciblés.
- Les ressources mises en œuvre.

5. Dans quelle mesure les interventions du programme ont-elles favorisé une croissance dans le niveau de revenus des bénéficiaires ?

5.1) Quelle est la situation par rapport aux bénéficiaires qui au départ étaient considérés comme plus pauvres ?

Cette question se situe au niveau des objectifs globaux. L'indicateur pour mesurer le degré d'atteinte de cet objectif est clair, c'est-à-dire, le niveau de revenu familial annuel. Dans ce cas-ci, il faudra prouver les liens de cause à effet, et être très attentif aux facteurs externes qui puissent influencer les résultats.

6. Dans quelle mesure les actions du programme ont-elles contribué à l'augmentation de la productivité des bénéficiaires ?

6.1 Quelle est la situation par rapport aux bénéficiaires qui au départ disposent des petites parcelles (superficies de terres exploitables) ?

Cette question se situe au niveau des objectifs spécifiques de la filière fruitière, laitière et produits dérivés. Les indicateurs pour but de déterminer leur évolution par rapport au point de départ sont précisés dans l'annexe I. Il faut s'assurer d'établir aussi les liens de cause à effet.

7. Dans quelle mesure les interventions du programme ont-elles contribué à la consolidation de l'organisation des producteurs en filières ?

Cette question se situe au niveau des objectifs spécifiques de la filière d'herbes aromatiques organiques. Les indicateurs pour déterminer leur évolution par rapport au point de départ sont précisés dans l'annexe II. C'est aussi important dans ce point-ci de vérifier les liens de cause à effet.

8. Dans quelle mesure les actions du programme ont-elles provoqué des effets non désirés (bénéfiques ou non) sur les bénéficiaires et non bénéficiaires du programme ?

8.1 Y a-t-il un risque d'exclusion et par conséquent de détérioration de la situation des populations non bénéficiaires ?

Cette question cherche à vérifier l'existence d'effets non désirés qui auraient été provoqués par le programme. Dans ce cas-ci une comparaison avec un groupe témoin constitue un outil très pertinent.

3.4) DISPOSITIF D'ÉVALUATION.

Nous allons procéder en premier lieu à la désignation d'une Instance d'évaluation et à la création d'un groupe de référence.

L'évaluation sera menée par le Service de l'Évaluation Spéciale de la Coopération Belge au Développement et Louvain Coopération au Développement. Le groupe de référence sera constitué avec la participation des principales parties prenantes dans le programme et une représentation des bénéficiaires.

Le Service de l'Évaluation Spéciale assurera la gestion et le suivi de l'évaluation. Les progrès de l'évaluation seront suivis de près par le Groupe de référence.

Le Groupe de Référence sera constitué de:

- 1 Membre du SES (Président)
- Expert Sécurité Alimentaire et Economique de LD- Siège LLN.
- Chef de Mission LD Amérique Andine à La Paz
- 1 Membre - CEDER
- 1 Membre - El Taller
- 1 Membre - Filière Fruitière
- 1 Membre - Filière Laitière et Produits Laitiers
- 1 Membre - Filière Herbes Aromatiques Organiques

Les fonctions principales du Groupe de référence seront de:

- Fournir toute information et documentation relatives à l'objet de l'évaluation (PSAE);
- Donner un avis sur les Termes de Référence élaborés par l'Instance d'Évaluation (SES), ainsi que sur la note de démarrage;
- Examiner et valider les versions provisoires de la note intermédiaire et des rapports ultérieurs produits par l'Équipe d'évaluation;
- Agir comme interface entre l'équipe d'évaluation et les partenaires locaux, les filières et les organisations locales.
- Donner un avis sur la qualité du travail effectué par l'Équipe d'évaluation;
- Contribuer à la diffusion des résultats et des recommandations de l'évaluation et à la prise en compte de ceux-ci dans la continuation du programme et la conception et la mise en œuvre des programmes futurs.

L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION (Externe).

L'équipe d'évaluation devra posséder une connaissance et une expérience approfondie des domaines suivants : développement rural, économie et commerce.

Les membres de cette équipe devront également posséder une formation appropriée en matière de conduite d'évaluation et en méthode d'évaluation, ainsi qu'une bonne connaissance des programmes de coopération notamment en milieu rural.

L'équipe d'évaluation devra maîtriser des outils statistiques tels que l'analyse multi variée explicative.

Les membres de l'équipe d'évaluation externe seront tout à fait indépendants des organisations qui ont participé à la conception et à la mise en œuvre du programme.

La maîtrise du français et de l'espagnol est requise.

3.5) LA METHODOLOGIE ET L'APPROCHE DE BASE DE L'EVALUATION.¹

L'évaluation sera à la fois sommative et formative. Elle devra apprécier la pertinence de l'intervention par rapport aux besoins des bénéficiaires et la cohérence par rapport à d'autres politiques et d'autres organisations sur place. Elle visera à établir dans quelle mesure les objectifs poursuivis par l'intervention ont été atteints. L'évaluation devra faire très attention au besoin d'établir les liens de cause à effet entre les interventions et les changements constatés sur le terrain.

La méthodologie utilisée devra comprendre la combinaison de **méthodes qualitatives et quantitatives**.

La technique utilisée dans **l'approche quantitative** sera le questionnaire par entretien direct.

La population de référence de l'étude est les chefs de famille (1270) d'agriculteurs (producteurs des fruits et herbes aromatiques organiques) et éleveurs de bovin, habitant dans les 8 communes comprises dans la zone d'étude.

Pour déterminer la taille de l'échantillon il faut tenir compte de la marge d'erreur, du caractère relativement homogène de la population (âge, sexe, etc.), et du coût de la recherche.

Le calcul de la marge d'erreur pour un échantillon de 350 personnes, dans une population relativement homogène (0.8/0.2, selon études consultées), avec un intervalle de confiance de 95%, est égal à 3.92%. Cette marge est tout à fait acceptable pour cette étude. L'augmentation du nombre d'unités pourrait incrémenter considérablement les coûts de la recherche.

La modalité d'échantillonnage sera l'échantillon par choix raisonné, méthode des quotas. Cette modalité suppose une connaissance préalable des caractéristiques de la population de référence. Dans notre cas, les communes, la distribution hommes-femmes, la distribution par sous- secteur (fruitier /herbes aromatiques/laitier), etc. Ces caractéristiques socio-économiques de la population ont été établies par l'étude de ligne de base réalisée par le CEDER en 2003. Elles ont aussi été confirmées par l'évaluation faite en 2006 par la même organisation.

Le questionnaire comprendra une combinaison de questions fermées et de questions ouvertes. Les questions fermées vont porter sur la participation des personnes questionnées aux activités du programme. Les questions ouvertes vont permettre de savoir l'opinion des participants par rapport à la qualité des activités, du programme en général, les changements dans leur modes de production.

Le questionnaire sera appliqué par entretien direct. Cette méthode de récolte est plus adéquate pour assurer une meilleure compréhension des participants et obtenir des réponses plus précises. Les enquêteurs seront formés pour l'application du questionnaire.

¹ La démarche méthodologique est explicitée pour des raisons de l'évaluation du certificat. Dans la pratique cette partie reste très souvent de la compétence de l'équipe d'évaluation.

Une fois l'information récoltée, l'étude sera faite à l'aide d'un outil très pertinent pour cette recherche: l'analyse multi variée explicative. Cette analyse, qui cherche à mettre en évidence la relation entre variables, permettra entre autre:

- De déterminer les facteurs qui ont une réelle influence sur les résultats.
- De hiérarchiser le rôle des facteurs.
- De créer de groupes d'individus homogènes ou hétérogènes, par exemple, ceux qui font partie des filières.
- D'établir des relations entre les facteurs et les individus.

Pour l'approche **qualitative** les techniques à utiliser seront l'entretien individuel semi-directif et le focus group.

Dans l'utilisation de ces techniques il faudra s'assurer qu'on ne laisse pas de côté de sujets importants à consulter, il faut capter toutes les situations possibles. Généralement vers 12-13 individus on arrive à avoir tous les modèles pour autant que les sujets soient bien choisis

Dans la composition de la matrice de sélection de sujets on tiendra compte de:

- 8 districts/ 3 filières (fruitière / laitière / herbes aromatiques)
- Bénéficiaires (individuels) directs du projet
- Bénéficiaires qui font partie des filières
- Organisations locales
- Gouvernement local

Tant pour la méthode quantitative que la méthode qualitative, l'équipe d'évaluation doit respecter les règles déontologiques suivantes :

- Assurer le respect des croyances, valeurs et traditions des personnes interrogées.
- Respecter le droit de fournir ou non l'information.
- Respecter le temps d'entretien.
- Assurer le droit à l'anonymat des personnes participantes.
- Stipuler la garantie de la confidentialité des opinions.
- Eviter la violence symbolique.
- Respecter les normes.
- Faire attention à la langue des personnes interviewées.
- Envisager un feed-back.

Avec l'objectif de déterminer l'imputabilité des effets au programme en question, il est nécessaire de développer une stratégie d'analyse. Cette stratégie peut inclure :

1. Une comparaison avant et après l'intervention. Cette démarche comprend l'analyse des indicateurs qui font partie de l'étude de ligne de base et leur évolution dans le temps (T0-T1). Pour cette analyse il faut faire attention aux différents éléments de contexte qui peuvent aussi influencer cette évolution.
2. Une comparaison avec un groupe témoin: il s'agit de choisir avec des méthodes adéquates un groupe de personnes avec des caractéristiques similaires à celles de l'étude mais qui ne reçoivent pas les effets de l'intervention. Cet outil est pertinent pour répondre aux certaines questions d'évaluation liées au critère d'efficacité.

3.6) SOURCES ET DONNES DISPONIBLES.

L'information disponible concernant le programme comprend les documents élaborés par Louvain Coopération au Développement, CEDER, EL TALLER, ainsi que les différents registres de l'intervention.

Les documents élaborés par Louvain Coopération au Développement sont les suivants:

- Plan d'Action 2005. Articulation des Filières Agricoles dans les Andes Péruviennes, LOUVAIN COOPERATION DEVELOPPEMENT, 2004, Louvain-la-Neuve.
- Rapport narratif année 3 et triennat. Programme Triennal 2008-2010, LOUVAIN COOPERATION DEVELOPPEMENT, 2011, Louvain-la-Neuve.
- Plan Triennal 2011-2013, LOUVAIN COOPERATION DEVELOPPEMENT, 2010, Louvain-la-Neuve.

Les documents concernant le programme produits par CEDER sont:

- Proyecto de desarrollo de las cadenas productivas de la agroindustria láctea y la fruticultura en los distritos de Omate y Puquina, CEDER, 2003, Arequipa, Perú.
- Proyecto de articulación de cadenas agrícolas en los andes peruanos, en los distritos de Puquina y Omate. Primera Evaluación de Impacto. Línea de Base, CEDER – LOUVAIN COOPERATION DEVELOPPEMENT, 2004, Arequipa, Perú.
- Evaluación a término medio del Proyecto “Articulación de cadenas agrícolas en los andes peruanos, en los distritos de Omate y Puquina”, CEDER, 2007, Arequipa, Perú.

Les documents concernant le programme élaborés par EL TALLER sont :

- Incorporación del APEP a la cadena de hierbas aromáticas orgánicas. Experiencia desarrollada en la localidad de Tuctumpaya. Distrito de Pocsi, EL TALLER, 2009, Arequipa, Perú.
- Experiencia de aprendizaje de un agricultor andino con enfoque ecológico, EL TALLER – LOUVAIN COOPERATION DEVELOPPEMENT, 2008, Arequipa, Perú.

Autres sources d'informations relatives au programme sont aussi disponibles telles que :

- Les rapports de suivi d'activités.
- Les registres de formations.
- Les registres techniques.
- Les registres de production.
- Les registres de ventes.
- Les registres financiers.

3.7) CALENDRIER.

Le calendrier pour la réalisation de l'évaluation sera le suivant :

Activité	Lieu	Durée	Responsable	Dates
Phase de préparation				
Première étape	Belgique-LLN	1 semaine	Equipe d'Evaluation	Février 2012
Deuxième étape	Belgique-LLN	1 semaine	Equipe et instance d'Evaluation	Février 2012
Phase de terrain	Pérou Départements d'Arequipa et Moquegua.	6 semaines	Equipe d'Evaluation	Mars-Avril 2012
Phase de synthèse	Belgique	2 semaines	Equipe d'Evaluation	Mai 2012
Phase de Diffusion	Belgique et Pérou	2 semaines	Instance d'Evaluation	Juin 2012

3.8) STRUCTURE DE L'ETUDE ET TRAVAUX D'EVALUATION.

L'approche de base de l'évaluation comportera **quatre phases principales** :

I. Phase de préparation: Cette phase comprend deux étapes documentaires.

La première comprend l'analyse de toute documentation pertinente et appropriée provenant de Louvain Coopération et d'autres sources (CEDER, El Taller).

Dans la mesure où le PSAE est un sujet qui a été étudié dans le passé et que quelques évaluations ont pu être réalisées, il faut procéder dans un premier temps à une étude documentaire qui devra indiquer l'étendue de l'étude sur le terrain.

Pendant cette étape l'équipe d'évaluation analysera le contexte, le cadre logique, donnera son avis sur les questions, les indicateurs, proposera un plan de travail et un calendrier.

A la fin de cette étape, l'Equipe d'Evaluation établira un rapport de démarrage.

Au cours de la deuxième étape, l'équipe d'évaluation continuera d'approfondir l'étude de documents et mènera des entretiens avec des personnes clés. Etant donné qu'il s'agit d'une évaluation participative, l'équipe d'évaluation doit inclure dans ses entretiens des bénéficiaires et parties prenantes extérieures dans le but de comprendre leurs attentes.

L'Equipe d'Evaluation discutera avec l'instance d'évaluation des méthodes adaptées de collecte de données et d'informations tant au siège de Louvain Coopération que sur le terrain. L'instance et l'équipe d'évaluation devront s'accorder sur une méthodologie détaillée et appropriée pour la collecte et l'analyse des données et informations collectées, en précisant les limites éventuelles de ces méthodes.

L'Instance d'Evaluation présentera au groupe de référence le projet de note intermédiaire, reprenant la méthodologie proposée et toutes les tâches pour les étapes successives.

La phase de terrain aura lieu une fois que le gestionnaire de l'évaluation (avec l'accord du Groupe de référence) aura donné son approbation.

A la fin de cette étape, l'Equipe d'Evaluation établira une note intermédiaire

II. Phase de terrain: Collecte de données et vérification des hypothèses.

Après acceptation formelle de la note intermédiaire, l'Equipe d'Evaluation procédera aux missions de terrain.

Le travail sur le terrain, sera entrepris selon la démarche préalablement exposée dans le rapport de la phase documentaire et la note intermédiaire des présents TDR approuvée par le Groupe de Référence.

Etant donné qu'il s'agit d'une démarche participative, le plan de travail de l'équipe d'évaluation comprendra la réalisation des divers ateliers avec des bénéficiaires avec l'objectif de leur faire connaître l'état d'avancement de la collecte de données ainsi que d'analyser les éventuels problèmes et la façon de les résoudre.

Si, au cours des travaux sur le terrain, des modifications significatives relatives à la méthodologie ou au programme d'analyse sont perçues comme étant nécessaires, celles-ci devront être exposées au Groupe de Référence, par l'intermédiaire de l'Instance d'Evaluation.

Au terme de l'étude de terrain, l'équipe d'évaluation organisera des ateliers avec les bénéficiaires et autres parties prenantes extérieures avec l'objectif de corroborer la qualité des données récoltées. Les points de vue de différentes parties seront pris en compte dans l'interprétation des données. Cette démarche participative contribuera à renfoncer les capacités des organisations locales.

A la fin de cette phase, l'Equipe d'Evaluation présentera à l'Instance d'Evaluation une restitution des résultats provisoires et, avant d'entamer la rédaction du rapport final, l'Instance d'Evaluation procédera à une restitution au Groupe de Référence des résultats de la mission sur le terrain.

III. Phase de synthèse. Cette phase comprendra l'analyse et les jugements.

L'Equipe d'Evaluation procédera à la rédaction du projet de rapport final en tenant compte des commentaires reçus au cours des réunions du Groupe de Référence. Le rapport final devra comprendre, la couverture de chacun des éléments de l'évaluation, les principales conclusions générales de l'évaluation et les recommandations.

Tous les rapports seront rédigés en français. Le rapport final sera traduit en espagnol et en anglais.

Si l'Instance d'Evaluation considère que le rapport est d'une qualité suffisante (sur la base de la grille de qualité de la CE), celle-ci l'enverra au Groupe de Référence. Ce dernier se réunira pour discuter du rapport en présence de l'Equipe d'Evaluation.

Avec le but de garantir une bonne appropriation des résultats, analyses et recommandations de l'évaluation, les projets de rapport final et de rapport final révisé doivent tenir compte de l'avis des différentes parties prenantes. Si cela s'avère nécessaire, des modifications appropriées seront faites par l'Equipe d'Evaluation en explicitant les raisons de ne pas avoir tenu compte de certains commentaires.

Le rapport final révisé sera présenté lors d'un séminaire à LLN et un séminaire au Pérou. Le but des séminaires est de présenter les résultats, les conclusions et les recommandations aux autorités partenaires, aux autres bailleurs de fonds, aux acteurs et organisations concernés par le programme.

L'Equipe d'Evaluation devra préparer un document de présentation (Power Point) pour les séminaires. Cette présentation sera considérée comme un produit de l'évaluation au même titre que les rapports.

Le rapport final (ainsi que les rapports et les notes précédents) doivent être de très haute qualité.

Les résultats, l'analyse, les conclusions et les recommandations devront être approfondis. Ils devront refléter une approche méthodique montrant clairement les séquences du raisonnement. Les recommandations devront être réalistes et opérationnelles, elles seront présentées par ordre de priorité et si nécessaire par groupes. Elles seront accompagnées d'une présentation des différentes options envisageables et des risques et limites liés à chaque option.

L'Equipe d'Evaluation devra également préparer un résumé de l'évaluation en langue espagnole et un résumé en langue anglaise.

IV. Phase de Diffusion des rapports.

Les rapports suivants seront produits pendant l'exercice :

- Note de démarrage ;
- Note intermédiaire (rapport préliminaire) ;
- Rapport de fin de mission sur le terrain ;
- Projet de rapport final ;
- Rapport final ;
- Un document de présentation (Power Point) de l'évaluation pour des séminaires de diffusion.

Après acceptation du rapport final, l'Instance d'Evaluation procédera à la diffusion des résultats (conclusions et recommandations) de l'évaluation.

Un séminaire aura lieu au siège de Louvain Coopération au Développement à LLN.

Un Séminaire aura lieu au Pérou (lieu à préciser) avec la participation des différentes parties prenantes.

3.9) COUT DE L'EVALUATION

Tenant compte de l'ampleur et l'importance de cette évaluation, elle doit rester de la compétence de l'équipe d'évaluation externe. Néanmoins nous considérons que l'expertise locale peut être utilisée dans certaines parties du processus d'évaluation comme l'application des questionnaires, les entretiens, etc.

Le coût de l'évaluation devrait tenir compte des ressources humaines et logistiques employées pour sa réalisation telles que des honoraires et des frais de déplacement, etc.

A priori le budget pourrait se situer aux alentours de 18000 Euros, mais il faudra encore préciser des détails.

4.) BIBLIOGRAPHIE.

ALBARELLO, L. (2004), *Devenir praticien chercheur*, Bruxelles, De Boeck.

ALABRELLO, L. (2003), *Apprendre à chercher. L'acteur social et la recherche scientifique*, Bruxelles, De Boeck.

BASLE, M. (2008), *Economie, Conseil et gestion publique : Suivi et Evaluation des Politiques Publiques et des Programmes*, Paris, Economica.

BOUCHER, F., CARIMENTRAND A., REQUIER-DESJARDINS D. (2003) *Agro-industrie rurale et lutte contre la pauvreté : les Systèmes Agroalimentaires Localisés contribuent-ils au renforcement des« capacités*. 3ème Colloque sur l'Approche des Capacités, Université de Pavie, 7-9 septembre 2003.

BUSSMANN, W., KLÖTI U., KNOEPFEL P. (1998), *Politiques Publiques: Evaluation*, Paris, Economica.

CEDER (2003), *Proyecto de desarrollo de las cadenas productivas de la agroindustria láctea y la fruticultura en los distritos de Omate y Puquina*, CEDER, Arequipa, Perú.

CEDER – LOUVAIN COOPERATION DEVELOPPEMENT (2004), *Proyecto de articulación de cadenas agrícolas en los andes peruanos, en los distritos de Puquina y Omate. Primera Evaluación de Impacto. Línea de Base*, CEDER, Arequipa, Perú.

CEDER (2007), *Evaluación a término medio del Proyecto “Articulación de cadenas agrícolas en los andes peruanos, en los distritos de Omate y Puquina”*, CEDER, Arequipa, Perú.

COMMUNAUTE EUROPEENNE, (2006). Guide d'évaluation. Disponible en ligne sur le site http://ec.europa.eu/europeaid/evaluation/methodology/guidelines/gui_fr.htm.

EL TALLER (2009) *Incorporación del APEP a la cadena de hierbas aromáticas orgánicas. Experiencia desarrollada en la localidad de Tuctumpaya. Distrito de Pocsi*, El Taller, Arequipa, Perú.

EL TALLER – LOUVAIN COOPERATION DEVELOPPEMENT (2008) *Experiencia de aprendizaje de un agricultor andino con enfoque ecológico*, El Taller, Arequipa, Perú.

GRANTCRAFT, *Mapping change. Using a theory of change to guide planning and evaluation*. Disponible en ligne sur le site <http://www.grantcraft.org/pageid=1269>.

JONES, Russel A. (2000) *Méthodes de recherche en sciences humaines*. Traduction et adaptation de la deuxième édition américaine par Nathaly Burnay et Olivier Servais. De Boeck Université, Paris, Bruxelles.

LOUVAIN COOPERATION DEVELOPPEMENT (2004), *Plan d'Action 2005. Articulation des Filières Agricoles dans les Andes Péruviennes*, Louvain-la-Neuve.

LOUVAIN COOPERATION DEVELOPPEMENT (2011) *Rapport narratif année 3 et triennat. Programme Triennal 2008-2010*, Louvain-la-Neuve.

LOUVAIN COOPERATION DEVELOPPEMENT (2010) *Plan Triennal 2011-2013*, Louvain-la-Neuve.

PATTON, M.Q. (1997), *Utilization-focused evaluation* (3e éd), Thousand Oaks, CA, Sage.

ROSSI, P.H., FREEMAN H.E. (1989), *Evaluation. A systematic Approach*, California, SAGE Publication Inc.

SEKKAT Kh. (1987), « *Filières de production : revue de la littérature et comparaison avec la théorie néo-classique* » L'Actualité économique, vol. 63, n° 1, 1987, p. 118-142. Disponible en ligne sur le site : <http://id.erudit.org/iderudit/601403ar>.

TREMBLAY, Suzanne. (1999) *Du concept du développement au concept de l'après développement : Trajectoires et repères théoriques*. Université de Québec, disponible en ligne sur le site : <http://www.cdecdequebec.qu.ca/pdf/diner/tremblay2.pdf>.

WEISS, C.H. (1998) *Evaluation: Methods for studying programs and policies*. (2e éd.) Upper Saddle River, NJ: Prentice Hall.

ANNEXE I

LOGIQUE D'INTERVENTION

FILIERE FRUITIERE, LAITIERE ET PRODUITS DERIVES.

(Source : LOUVAIN COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, 2004)

L'Objectif Global définie dans le projet est l'augmentation des revenus réels de 770 familles de producteurs dans les districts de Puquina et Omate.

L'Indicateur choisi pour évaluer cet objectif est le revenu familial annuel.

L'Objectif Spécifique retenu par le projet est l'amélioration de la productivité et la rentabilité des filières fruitières et laitières dans districts ruraux de Puquina et Omate, département de Moquegua.

Les indicateurs qui montrent l'évolution de l'objectif spécifique sont:

- Rendements laitiers.
- Valeur brute de la production industrielle des produits dérivés du lait.
- Productivité de l'avocat.
- Productivité de la lima.
- Productivité des vignes.

A continuation on détaillera **les Objectifs Intermédiaires** du projet et ses indicateurs :

- 1) L'amélioration des conditions de distribution et d'utilisation des ressources hydriques dans la zone d'intervention.

L'indicateur prévu pour évaluer cet objectif est :

- L'augmentation de la disponibilité d'eau pour l'irrigation au niveau de parcelles en 200 ha pour 200 producteurs.

- 2) L'amélioration des pratiques d'élevage et la qualité génétique du bétail bovin dans le district de Puquina.

Les indicateurs retenus pour déterminer l'évolution de cet objectif sont :

- Disponibilité de fourrage accrue - tonnes/an - fourrage vert.
- Nombre de nouveaux veaux de haute qualité génétique obtenus par insémination artificielle.
- Nombre de producteurs qui connaissent et appliquent les techniques de gestion bovines.

- 3) L'augmentation de la production et l'amélioration de la qualité des dérivés laitiers dans le district de Puquina.

Les indicateurs qui montrent le degré d'atteinte de cet objectif sont:

- Nombre de petits entrepreneurs connaissent et appliquent les pratiques de production des dérivés laitiers.
 - Volume de production laitier transformé augmenté l/jour (accroissement % par rapport au niveau de base.
- 4) L'amélioration des pratiques de gestions culturales en vue d'accroître les superficies et les volumes de production de fruits en quantité et qualité dans le district d'Omate.

Les indicateurs retenus pour déterminer l'évolution de cet objectif sont :

- Nombre de petits agriculteurs qui connaissent et appliquent des pratiques améliorées de gestion fruitière.
 - Nombre d'hectares de nouvelles plantations créées : avocats, citrons, vignes et lucuma.
- 5) L'amélioration des conditions de commercialisation des dérivés laitiers et fruitiers dans les districts de Puquina et Omate.

Les indicateurs qui montrent le degré d'atteinte de cet objectif sont:

- Nombre de tonnes de fruits par an, vendu avec conditions de vente améliorées: produits identifiés par les clients à Arequipa et négociation de prix par les producteurs.
 - Accroissement du volume de commercialisation de fromage (tonnes/an).
 - Pourcentage de la production de fromage avec symboles d'identifications reconnus par les consommateurs.
- 6) L'amélioration des capacités de gestion des organisations locales de Puquina et Omate en vue de potentialiser leur autonomie.

Indicateurs:

- Nombre de leaders locaux apprennent les techniques de gestion, organisationnelles, comptables et commerciales.
- Nombre d'organisations renforcées (comités d'irrigation et organisations de producteurs).

ANNEXE II

LOGIQUE D'INTERVENTION

FILIERE D'HERBES AROMATIQUES ORGANIQUES

(Source : LOUVAIN COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, 2004)

L'Objectif Global retenu par le projet est l'augmentation des revenus des 500 familles d'agriculteurs des départements d'Arequipa, organisées en filières agro-industriels de plantes organiques.

L'indicateur de cet objectif est le revenu familial annuel moyen.

L' Objectif Spécifique décrit dans le projet est la consolidation de l'organisation des producteurs dans les 7 districts, en filières autour d'un couloir économique orienté vers la production de plantes organiques.

Les indicateurs qui montrent l'évolution de l'objectif spécifique sont les suivants:

- Nombre de Produits culinaires organiques commercialisés.
- Nombre de nouveaux produits aromatiques médicinaux ou cosmétiques commercialisés. (Actuellement origan, thym, menthe, et origanum mejorana).
- Volume de production des plantes organiques.
- Nombre d'entreprises qui transforment la production de plantes organiques.
- Nombre de postes associés à la production d'herbes aromatiques.

A continuation nous allons décrire **les Objectifs intermédiaires** et ses indicateurs :

1. L'augmentation en quantité et qualité de l'offre des produits organiques des filières agro-industrielles des 7 districts.

Les indicateurs qui montrent le degré d'atteinte de cet objectif sont:

- Superficie irriguée consacrée à la production organique de plantes aromatiques, culinaires, médicinales et cosmétiques.
- Ventes globales annuelles de produits organiques.

2. Le renforcement de la compétitivité, l'organisation et l'offre de produits des filières de plantes organiques (aromatiques, culinaires, médicinales et cosmétiques) des 7 districts.

Les indicateurs qui montrent l'évolution de cet objectif sont :

- Nombre de produits culinaires organiques commercialisés.
 - Nombre de nouveaux produits (aromatiques, médicinaux, et cosmétiques) commercialisés.
 - Nombre de comités de producteurs certifiés.
 - Nombre de producteurs qui font parties des comités.
 - Nombre d'entreprises de services qui soutiennent les filières dans la zone d'intervention.
 - Nombre de microcrédits destinés au développement de la production organique des plantes aromatiques, culinaires, médicinales, et cosmétiques.
3. Le renforcement de l'image nationale et internationale d'Arequipa comme producteur organique des plantes aromatiques, culinaires, médicinales et cosmétiques.

Les indicateurs retenus pour déterminer l'évolution de cet objectif sont :

- Nombre de centre de promotion pour soutenir les producteurs de la zone d'intervention.
- Réseau de soutien au développement du couloir économique.